

TABLE TACTIQUE N°1 - Compte rendu

MAIA sud-ouest du 93

OCEANE-SANTE SERVICE

8 janvier 2015 9h30 – 11h30

LISTE DES PRESENTS

Conseil Général 93	Service de la personne âgée	Cecilia	Endrino Baranski	Responsable de secteur
ADMR	SAD	Sophie	LEMESLE	Responsable de secteur
ASSIAD LADOMIFA	SSIAD	Bruno	LEMOINE	Idec
CAP'SANTE	SSIAD ESA	Cécile	ASSEMAT	Directrice
CCAS DE BOBIGNY	SAD	Amy	DIOUM	Chef du service MAD
CLIC BONDY	CLIC	Patricia	MANOURY	Coordinatrice
CHI ANDRE GREGOIRE	HOPITAL	Joyce	SIBONY-PRAT	Chef de service
CHI ANDRE GREGOIRE	HOPITAL	Béatrice	MOUGNE	Directeur des Soins
Les petits frères des pauvres	ASSOCIATION LIEN SOCIAL	Hélène	MAMBERTI	Coordinatrice
Les Rives, Fondation hospitalière Sainte-Marie	Centre d'Accueil de Jour et plateforme de répit	Nadine	COHEN ZERBIB	Directrice
MY assistance 93	SAD	Yvan	GUIRAUD	gérant
RESEAU OCEANE	RESEAU DE SANTE	Karine	DIDI	Directrice
SANTE SERVICE	HAD	Franck	JONCRET	Directeur Pôle Est
SPASAD	SSIAD	Catherine	ROUSSEL	responsable du spasad
SPASAD	SAD	Lydie	MUFFI	cadre de santé/référente des avs
UDAF 93	Association tutélaire	Lila	SAIDANI	Adjointe au Chef de Service
VILLE ROSNY SOUS BOIS	VILLE	Bruno	BOUCHER	Directeur Dépendance
EQUADINOMI	SAD	Jordan	BARBOSA	Directeur d'agence
FAMILLES ET CITE	ASSOCIATION	Brigitte	BOURREAU	Directeur Pôle Famille
CRAMIF		Katia	GAUTHIER	Responsable d'unité Service social
DOMUSVI DOCIMCILE	SAD	Christelle	FAYTRE	Responsable
SIMAD BONDY	SSIAD	Françoise	BORSSARD	Coordinatrice
PILOTE MAIA	MAIA	Alexandra	DUHAMEL	Pilote

LISTE DES EXCUSES

CLIC DE MONTREUIL	CLIC	ESTELLE	MAYART	Responsable
CONSEIL GENERAL	SERVICE SOCIAL DEPARTEMENTAL	FRANCOISE	ARCHER	Conseillère Technique
ARS	DEPARTEMENT MEDICO SOCIAL	M. DOMINIQUE	ECREMENT	

DOCUMENTS REMIS

- Programme MAIA 2015
- Lettre d'engagement
- Les items de la base de données MAIA 93 Sud-ouest Océane-Santé Service

RAPPEL ORDRE DU JOUR

2

1. Tour de table des acteurs
2. Présentation de la méthode MAIA et ses mécanismes
3. Les modalités de prise de décisions
4. **La concertation ou s'appuyer sur la richesse de l'existant pour développer l'accompagnement de la personne âgée**
 - Présentation du pré-diagnostic de territoire de la MAIA – Echanges
 - Brainstorming : les forces et les faiblesses du territoire en termes d'accompagnement de la personne âgée
5. **L'intégration ou comment faciliter l'accompagnement de la personne âgée**
PLAN D'ACTION 2015
 - Un outil de référencement des acteurs de la MAIA
 - Un guide intercommunal pour les personnes âgées en 2015 ?
 - Des outils à créer et d'autres à découvrir : proposition des groupes de travail.

Echanges

Vote du plan d'action 2015

Légende :

Eléments correspondant à une prise de décision

1. Tour de table des acteurs

Introduction par Franck Joncret, directeur Pôle Est de Santé Service. Il s'agit de la première table tactique de la MAIA 93 Sud-ouest. Cette table tactique fait suite à deux cafés gourmands de présentation de la méthode qui ont eu lieu en novembre.

Ils ont réuni plus de 45 participants. Karine Didi, directrice du réseau Océane, co-porteur, remercie l'ensemble des participants de leur présence à cette table tactique, fondatrice car première sur notre territoire.

2. Présentation de la méthode MAIA

Il est rappelé que la MAIA s'adresse aux professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social, en vue de favoriser l'accompagnement de la personne âgée de plus de 60 ans en perte d'autonomie. Les trois mécanismes de la MAIA sont abordés : la concertation, le guichet intégré et la gestion de cas.

Le sigle MAIA « Méthode d'Action et d'Intégration des outils d'aides et de soins dans le champ de l'Autonomie » est explicité. Le principe de l'intégration vise à conduire

tous les acteurs à co-construire leurs moyens d'action, leurs outils collaboratifs, et in fine à partager les actions elles-mêmes et la responsabilité de leur conduite.

Il est précisé que la MAIA 93 Sud-ouest Océane-Santé Service est la **troisième MAIA** du département de la Seine Saint-Denis et qu'elle est identifiée sur le territoire du bassin gérontologique sud ouest. 10 communes sont donc concernées par la MAIA :

- Bagnolet
- Bobigny
- Bondy
- Le Pré Saint Gervais
- Les Lilas
- Montreuil
- Noisy Le Sec
- Pantin
- Romainville
- Rosny Sous Bois

L'ensemble du département de la Seine Saint Denis est couvert par le dispositif MAIA. Certains acteurs rappellent qu'ils ont déjà participé des travaux de la MAIA Nord, un redécoupage territorial ayant été fait au niveau des bassins gérontologiques.

3. Vote sur les modalités et prise de décision

La MAIA rassemble l'ensemble des acteurs du secteur sanitaire, social et médico social. Sans compter les libéraux, cela représente environ **130 structures** identifiées. Dans l'idéal, l'ensemble de ces structures sont invitées à participer aux travaux de la MAIA et ont donc une place en table tactique.

La table tactique **prend des décisions** et valide les travaux engagés. Les décisions portent notamment sur les outils construits en groupes de travail.

Différentes questions sont donc soulevées :

- **Quid de la représentativité de chacune des structures ?**

A l'issue des échanges, il est retenu le principe qu'une structure présente en table tactique représente sa propre structure (et non un collectif de structures). Il est évoqué la possibilité de mettre en place un **quorum**.

Il est rappelé que le cadre ne doit pas être trop rigide dans la MAIA afin de laisser la porte ouverte à toute structure souhaitant intégrer les travaux. Néanmoins les principes de vote permettent de montrer que les travaux réalisés engagent tout à chacun dans leur mise en place effective au sein des structures.

La question de la participation des professionnels libéraux est abordée. La pilote rappelle qu'il lui sera possible de présenter la MAIA sur temps de temps réunions facilitateurs pour les professionnels libéraux (le soir notamment).

- La participation en table tactique

A cette question, la table tactique s'accorde sur le principe de la **lettre d'engagement** signée par les directions des structures. Selon la gouvernance de chacune des structures, la signature de la lettre peut prendre plus ou moins de temps.

Il est proposé que le compte rendu des tables tactiques soit envoyé aux participants de la table tactique avec un retour possible sous quinzaine avant envoi à l'ensemble des structures identifiées dans la MAIA.

Il est rappelé que certains acteurs participent déjà des travaux d'autres MAIA de la Seine Saint Denis voire d'autres départements. Une

vigilance sur les dates de réunions est évoquée.

4 La concertation ou s'appuyer sur la richesse de l'existant pour développer l'accompagnement de la personne âgée

- Présentation du pré-diagnostic de territoire de la MAIA – Echanges

La pilote présente un premier diagnostic non exhaustif du territoire issu des 35 structures rencontrées. Le bassin Sud-Ouest compte 437 626 habitants au 1er janvier 2009 dont **67 070** sont âgés de plus de 60 ans avec **17000 habitants** de + de 75 ans. Il est fait état du contexte socio-économique avec notamment une mise en exergue des 33.8% de la population âgée qui vivent seuls et qui constituent un véritable projet d'accompagnement de la part des professionnels des trois secteurs.

Il est présenté 3 cartes de territoires avec les différents services existants selon trois thématiques :

- Vie quotidienne (problématiques sociales, administratives) & Maintien à domicile
- Hébergement et accueil à la journée

Sur cette thématique il est rappelé d'inclure les **dispositifs d'hébergement temporaire**, mais aussi les foyers accueillant des personnes migrantes plus spécifiquement.

- Consultations et soins : au niveau de cette thématique il conviendra de ne pas oublier les ergothérapeutes.

La proposition de cet outil de cartographie est retenu sous couvert de différentes modifications notamment ce qui a trait au domaine de l'hébergement et de la

consultation/ soins. Une thématique complémentaire appelée « Démarche citoyenne » est proposée. Elle regroupe notamment le dispositif Mona Lisa ou les cafés des aidants par exemple.

Les cartographies sont suivies d'un tableau repérant les différentes forces et faiblesses repérées.

5 L'intégration ou comment faciliter l'accompagnement de la personne âgée

La partie 2 de cette table tactique présente le plan d'action de la MAIA en 2015. Un programme est remis aux participants présentant :

- Les 4 tables tactiques réparties sur l'année
- Une proposition de 3 thématiques de groupes de travail avec des dates s'échelonnant de janvier à avril

Les thématiques des groupes de travail sont les suivantes :

- Faciliter la connaissance mutuelle des professionnels intervenant auprès des personnes âgées en perte d'autonomie
- Optimiser la circulation de l'information entre les professionnels
- Mettre en place le service de gestion de cas

Les deux premiers groupes de travail auront comme objectif de réfléchir à la démarche initiée actuellement sur le territoire que ce soit du côté de l'interconnaissance ou du côté de la circulation de l'information. En effet, il sera convenu de ne pas se lancer dans des outils sans avoir identifié les besoins au préalable.

Par ailleurs, les participants rappellent l'intérêt de travailler de mise avec les deux autres MAIA du département qui ont d'ores et déjà réalisés différents outils dont un annuaire web, une fiche de liaison et un guide d'entretien. La pilote indique que ces différents outils seront présentés en groupe de travail en vue de les retravailler pour une adaptation à notre MAIA.

Afin de démarrer cette MAIA, en ayant une connaissance fine du territoire, la pilote propose de construire un **outil Base de Données** référençant l'ensemble des structures de la MAIA avec leurs missions de manière précise pour faciliter les recherches en cas de besoin par tel ou tel acteur.

Par exemple, au niveau d'une structure de maintien à domicile, il serait possible de savoir quelle structure propose un service de téléalarme, un service de séjours de vacances, un service 7 jours sur 7. L'idée est de faciliter la recherche du « bon acteur » en fonction de ce qui est souhaité.

Les différents items sont présentés mais seront retravaillés dans les groupes de travail.

Il est proposé par ailleurs de travailler sur un **outil ludique** mis cette fois ci à la disposition des personnes âgées et pourquoi pas envoyé au sein même de leur domicile.

Différentes communes ont déjà mis en place différents guide sous forme d'annuaire ou de guide explicatif, il sera intéressant de de travailler à partir de ces outils.

L'idée de cet outil est de permettre à la personne âgée de s'y retrouver plus facilement au moment du « premier contact, de la première demande ». Plus loin que cela, les participants rappellent que l'accès à l'information passe aussi par la mise à disposition de toutes les informations de l'existant sur les sites internet des communes.

Un travail avec les services communication de chacune des communes est surement à prévoir.

Il est souligné que le travail autour de cette MAIA est bien de connaître l'ensemble des moyens existants sur notre territoire, d'améliorer l'orientation et l'accompagnement de la personne âgée. Cet outil pédagogique auprès de la personne âgée sera aussi un outil pédagogique auprès des professionnels puisqu'il servira à présenter les missions de chacun mais aussi les limites de l'intervention de chacune des structures.

Il est évoqué que cet outil pourrait plus largement contenir des éléments liés aux HLM, aux gardiens ; Toutefois il est rappelé que cette dimension reste très locale.

Le programme de travail présenté est voté ainsi que les thématiques des groupes de travail.

La prochaine table tactique se tiendra le 9 avril 2015.